

COURS PARTICULIERS - ANIMUSIC

Pédagogie basée sur « Les Méthodes Actives ». Découverte de l'instrument par le jeu. Les cours incluent l'apprentissage du solfège.

Apprenons avant tout à faire aimer l'instrument, aimer à en jouer et le reste suivra.

« La musique est la langue des émotions. » (E. Kant)

Le répertoire étudié évolue en fonction des demandes de l'élève.

Cours à partir de 7 ans.

Cours proposés :

- Piano
- Dulcimer
- Flûte Irlandaise
- Chant
- Accordéon Diatonique



L'animateur :

Philippe DUMONT
06 03 97 95 31
philou.demon@free.fr

Le format du cours :

Cours individuel de 30 minutes.

Les horaires :

Jour et heure à définir avec le professeur.

Lieu :

Foyer rural : salle de musique au rez-de-jardin

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

720 €

Non-résidents sur Gometz la Ville

770 €

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



ACCORDÉON DIATONIQUE – ANIMUSIC

Apprentissage sous forme de petits groupes (2 à 6) à partir de 9 ans.

Préparation à un répertoire dans le but de participer aux bals traditionnels organisés par Animusic ainsi qu'aux bals et/ou concerts organisés par d'autres.

Deux bals sont organisés dans l'année. : en octobre et en avril.

Possibilité d'apprendre à jouer en chantant.

L'animateur :

Philippe DUMONT

06 03 97 95 31

philou.demon@free.fr

**Le format du cours :**

Cours collectif de 30 minutes minimum évoluant en fonction du nombre d'élèves.

Les horaires :

Jour et heure à définir avec le professeur

Lieu :

Foyer rural : salle de musique au rez-de-jardin

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville :

270 €

Non-résidents sur Gometz la Ville :

300 €

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



GUITARE - ANIMUSIC

La guitare, instrument de composition ou d'interprétation à part entière, c'est aussi l'ami nomade pour l'accompagnement de tout rassemblement en famille, entre amis ...
Le professeur d'Animusic est prêt à vous faire découvrir et aimer cet instrument passionnant.
Il propose l'apprentissage et le perfectionnement.
Méthode avec ou sans solfège (tablature).



L'animateur :

François DEJEAN
06 82 13 37 42
francois.dejean@wanadoo.fr

Le format du cours :

Cours individuel de 30 minutes.

Les horaires :

Mardi ou vendredi à partir de 17h00.
(Horaire précis à définir avec le professeur)

Lieu :

Foyer rural : salle de musique au rez-de-jardin

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville
720 €

Non-résidents sur Gometz la Ville
770 €

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



FLÛTE IRLANDAISE (À PARTIR DE 7 ANS) - ANIMUSIC

Facile à apprendre, la flûte irlandaise ou Tin Whistle se joue rapidement de façon intuitive.

Elle sert souvent de première approche à d'autres instruments comme la cornemuse, la bombarde, le haut-bois...

Mais c'est aussi un instrument à part entière avec une sonorité à mi-chemin entre la flûte à bec et la traversière.



L'animateur :

Philippe DUMONT

06 03 97 95 31

philou.demon@free.fr



Le format du cours :

Cours collectif de 1 heure.

Les horaires :

Jour et heure à définir

Lieu :

Foyer rural : salle de musique au rez-de-jardin

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

250 €

Non-résidents sur Gometz la Ville

280 €

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



MASTER CLASS D'HARMONICA AVEC RACHEL PLAS (À PARTIR DE 7 ANS) - ANIMUSIC

Un cours de groupe avec Rachel PLAS les mois de septembre, novembre, janvier, mars et mai.
Une répétition intermédiaire avec Philippe Dumont les mois d'octobre, décembre, février et avril.



L'animateur :

Rachel PLAS et Philippe DUMONT
06 03 97 95 31
philou.demon@free.fr



Le format du cours :

Cours collectif de 1 heure minimum (pouvant évoluer avec le nombre d'élèves)

Les horaires :

Samedi de 14h00 à 15h00

Lieu :

Foyer rural : salle de musique au rez-de-jardin

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

1 séance : 50 €

Cycle complet : 200 €

(intégrant les répétitions intermédiaires)

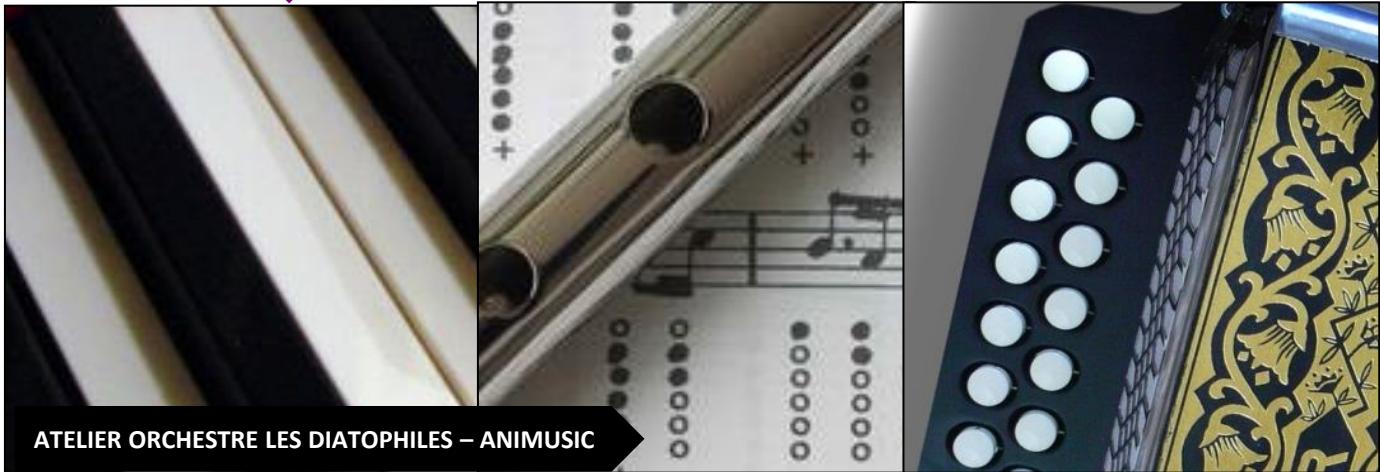
Non-résidents sur Gometz la Ville

1 séance : 60 €

Cycle complet : 220 €

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



Groupe constitué par les élèves de musique (accordéon, piano, guitare, chant, violon, clarinette, saxo, percussions et tous autres bois, cuivres, cordes...) et ouvert à toute personne voulant participer à des animations sur les marchés, dans les écoles, EHPAD, festivals....



Notre grand projet de cette année: enregistrer un album accompagnant un livret de partitions et paroles des chants.

Les animateurs :

Philippe DUMONT

06 03 97 95 31

philou.demon@free.fr

Yves PENN

06 73 74 81 40

yveton.penn@gmail.com

Le format du cours :

Mardi de 19h00 à 21h00

Lieu :

Foyer rural : salle de musique au rez-de-jardin

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville :

30 €

Non-résidents sur Gometz la Ville :

40 €

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



LANGAGE MUSICAL (SOLFÈGE RAPIDE) - ANIMUSIC

Méthode de lecture de solfège rapide, sans instrument.

Cette méthode (AsPAM) permet d'apprendre rapidement à lire les partitions de façon intuitive.



Créée, au départ, pour les chanteurs, choristes, chefs de choeurs... elle se révèle également efficace pour les instrumentistes.

Les cours sont vivants (petits exercices, challenges et jeux) et ne demandent que peu d'entraînement à la maison.

Cours à partir de 12 ans.

L'animateur :

Philippe DUMONT
06 03 97 95 31
philou.demon@free.fr

Le format du cours :

Cours collectif d'1 heure.

Les horaires :

Jeudi de 20h30 à 21h30.

Lieu :

Foyer rural : salle de musique au rez-de-jardin

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

195 €

55 € pour les élèves d'instruments Animusic

Non-résidents sur Gometz la Ville

205 €

55 € pour les élèves d'instruments Animusic



Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



CHANT SCÉNIQUE ET CHORAL ENFANTS - 7 À 12 ANS - ANIMUSIC

Chant seul ou à plusieurs, avec micros, mise en scène, chorégraphies (dansées ou non), chacun décide de ce qu'il veut chanter, accompagné par des bandes-son, puis par des musiciens professionnels !



Concerts prévus à la fête de la musique et lors de la Saga des Farfadets.

« Ces cours sont très amusants et il y a un vrai esprit de convivialité.

Ouvert aux filles comme aux garçons, on s'intègre rapidement et, pour être franche, il n'y a pas un cours où l'on ne rigole pas...

Si l'on veut s'améliorer ou juste parce qu'on aime bien chanter, nous sommes là pour ça.

En tout cas j'espère que ce message vous a donné envie d'y venir et de vous inscrire. »

(texte écrit par une élève du cours de chant)

L'animateur :

Philippe DUMONT

06 03 97 95 31

philou.demon@free.fr

Le format du cours :

1 heure

Les horaires :

Mercredi 15h30 à 16h30

Lieu :

Foyer rural : grande salle du rez-de-chaussée

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

195 €

55€ pour les Farfadets d'Animusic

Non-résidents sur Gometz la Ville

205 €

55€ pour les Farfadets d'Animusic

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



ATELIERS MUSICAUX ENFANTS, ADOS – ASSOCIATION « CULTURE, FÊTES ET SPORTS »

Les ateliers musicaux ont pour vocation de :

- donner envie aux enfants de poursuivre l'apprentissage d'un instrument par le plaisir de jouer en groupe,
- développer l'écoute musicale et la synchronisation entre instruments,
- partager des moments de musique et de convivialité.



Instruments :

Guitare, batterie, clavier, cuivre, ... mais aussi chant...

L'animateur :

Vincent LEPINAUX (Professeur diplômé)

06 14 09 53 94

vincent.lepinaux@gmail.com

Le format du cours (5 inscrits minimum par cours) :

Cours collectif d'1h les ados : 13/15 ans.

Cours collectif d'1h15 pour les grands ados : 16/18 ans

Les horaires :

Ados 13/15 ans : Mercredi 17h30

Grands Ados 16/18 ans : Mercredi 18h30

Lieu :

Foyer rural : salle du fond rez-de-jardin

Les tarifs enfants -16 ans (en plus de l'adhésion à Culture, Fêtes et Sports) :

Résidents ou non- résidents sur Gometz la Ville

285 €

Les tarifs ados + 16 ans (en plus de l'adhésion à Culture, Fêtes et Sports) :

Résidents ou non- résidents sur Gometz la Ville

355 €

Adhésion à l'association « Culture, Fêtes et Sports »

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à l'association « Culture, Fêtes et Sports », moyennant le versement d'une adhésion de 5€ pour les moins de 18 ans et les étudiants.



ATELIERS MUSICAUX ADULTES – ASSOCIATION « CULTURE, FÊTES ET SPORTS »

Les ateliers musicaux ont pour vocation de :

- donner envie aux participants de poursuivre l'apprentissage d'un instrument par le plaisir de jouer en groupe,
- développer l'écoute musicale et la synchronisation entre instruments,
- partager des moments de musique et de convivialité.



Instruments :

Guitare, batterie, clavier, cuivre, ... mais aussi chant...

L'animateur :

Vincent LEPINAUX (Professeur diplômé)

06 14 09 53 94

vincent.lepinaux@gmail.com

Le format du cours (5 inscrits minimum par cours) :

Cours collectif d'1h15 pour les adultes.

Les horaires :

Mercredi 19h45 : groupe Rhum's & Co

Mercredi 21h : groupe Quadravénères

Lieu :

Foyer rural : salle du fond rez-de-jardin

Les tarifs adultes (en plus de l'adhésion à Culture, Fêtes et Sports) :

Résidents ou non-résidents sur Gometz la Ville

355 €

Adhésion à l'association « Culture, Fêtes et Sports »

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à l'association « Culture, Fêtes et Sports », moyennant le versement d'une adhésion de 10€ pour les adultes, 5€ pour les moins de 18 ans et les étudiants.



Créé depuis 12 ans par la cheffe de chœur Edwige Huot-Marchand, l'Atelier Choral Gometzien se porte bien, même très bien : lors de la dernière session 2024-2025, près de 35 participants s'y sont inscrits sous la direction d'Edwige Huot-Marchand et de Françoise Mousset, en tant que Cheffes de Chœur. Et de fait un choix de chants très variés, pour le plaisir de tous, a motivé et enthousiasmé les choristes, venant de Gometz la Ville mais aussi de Saint-Auban, Gif, Bures, Marcoussis et Limours ...

Son succès : permettre à toutes et tous, de venir chanter pour le plaisir et de partager cette envie dans une ambiance détendue, amicale et joyeuse.

Venez nous rencontrer lors du Forum des Associations de Gometz la Ville le samedi 6 septembre 2025, nous vous ferons partager notre enthousiasme et vous présenterons notre programme de chants pour cette nouvelle saison !

La pédagogie :

Acquisition rapide des morceaux, bases du solfège, libérer sa voix.

Echauffement, respiration, technique vocale, vocalises, rythme et polyphonie par le chant choral à plusieurs voix.

Les cheffes de chœur :

Edwige HUOT-MARCHAND
06 11 20 66 26
hm_ed@yahoo.fr

Françoise MOUSSET
06 07 45 57 23
jpfmousset@gmail.com

Le format des cours :

Cours collectifs.

Reprise des cours mardi 16 septembre.

Les horaires :

Mardi : de 17h30 à 20h00

Lieu :

Foyer rural : grande salle du rez-de-chaussée

Le tarif (en plus de l'adhésion à l'Atelier Choral Gometzien) :

gratuit

Adhésion à l'Atelier Choral Gometzien

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à l'Atelier Choral Gometzien, moyennant une cotisation d'adhésion de 25€ par personne.